



VILLE  
DE  
**CHALLANS**

# Extrait du Registre du Conseil Municipal

Envoyé en préfecture le 22/03/2018

Reçu en préfecture le 22/03/2018

Affiché le

ID : 085-218500478-20180319-BUDGETPF-BF

Délibération n° CM201803\_046

Réunion du 19 mars 2018

Convocation envoyée le 09/03/2018

**Présents :**

M. RONDEAU, M. ROUZAULT, Mme VOLLOT, M. MARSAC, Mme GIRARD, M. CROCHET, Mme BARRAU, M. MOLLE, Mme GAUTRET, M. PASCREAU, Mme BROSSET, M. PRAUD, M. MERLET, Mme DEBORDE, M. GADE, Mme MENUET, M. CHEVRIER, Mme LANDREAU, M. MOUSSET, Mme PELLOQUIN, M. GENAUDEAU, M. BARRE, Mme BOSSARD, M. QUEREAU, Mme NAULLEAU, M. GRONDIN, M. LE LANNIC

**Représentés :**

Mme BRUN-BOUTET par Mme VOLLOT; M. BRISSON par M. PRAUD; M. MEZOUARI par M. LE LANNIC; Mme JAUNET par M. GRONDIN

**Absents :**

Mme PONTOIZEAU, Mme HERITEAU-CUNAUD

**Secrétaire de séance :** Mme DEBORDE

## FINANCES

**Budgets annexes : Vote des budgets Assainissement, Zone d'habitation des Genêts, Zone d'Habitation du Landa Sud, Zone d'habitation des Naullières, Zones d'habitation, Pompes Funèbres**

Le principe de l'unité budgétaire impose que toutes les dépenses et recettes soient inscrites au budget, dans un seul document. C'est pourquoi, il est toujours fait référence au budget communal et non aux budgets communaux.

Cependant, ce principe souffre deux exceptions : d'une part, la multiplicité des documents budgétaires (budget primitif, décisions modificatives, budget supplémentaire) et, d'autre part, les budgets annexes qui permettent d'individualiser les dépenses et les recettes propres aux services concernés, sans leur apporter toutefois d'organisation administrative propre.

Ainsi, au sein de notre collectivité, six services font l'objet d'une comptabilité en budget annexe, selon des instructions comptables quelquefois différentes :

- l'Assainissement (en M49)
- la Zone d'Habitation (en M14 avec stocks)
- la Zone d'Habitation le Landa Sud (en M14 avec stocks)
- la Zone d'Habitation les Naullières (en M14 avec stocks)
- les Zones d'Habitation les Genêts (en M14 avec stocks)
- les Pompes Funèbres (en M4)

Ces budgets vous sont présentés en annexe, sous une forme simplifiée qui en facilite la lecture et la compréhension. Ils respectent les dispositions envisagées lors du débat d'orientations budgétaires qui s'est tenu en séance du 29 janvier 2018.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu les documents de synthèse présentés en annexe,

Entendu l'exposé de M Pascreau, adjoint aux finances

1° ADOPTE le budget annexe de l'« Assainissement » pour l'année 2018, selon l'instruction comptable M49, par nature et au niveau du chapitre, avec définition d'opérations pour la section d'investissement ;

2° ADOPTE le budget annexe de la « Zone d'Habitation » pour l'année 2018, selon l'instruction comptable M14, par nature et au niveau du chapitre, avec gestion des stocks ;

3° ADOPTE le budget annexe de la « Zone d'Habitation le Landa Sud » pour l'année 2018, selon l'instruction comptable M14, par nature et au niveau du chapitre, avec gestion des stocks ;

4° ADOPTE le budget annexe de la « Zone d'Habitation les Naullières » pour l'année 2018, selon l'instruction comptable M14, par nature et au niveau du chapitre, avec gestion des stocks ;

5° ADOPTE le budget annexe des « Zones d'Habitation les Genêts » pour l'année 2018, selon l'instruction comptable M14, par nature et au niveau du chapitre, avec gestion des stocks ;

Délibération affichée le : 21/03/2018

Envoyé en préfecture le 22/03/2018

Reçu en préfecture le 22/03/2018

Affiché le

selon l'instruction comptable 

ID : 085-218500478-20180319-BUDGETPF-BF

6° ADOPTE le budget annexe des « Pompes Funèbres » pour l'année 2018, par nature et au niveau du chapitre M4,

**Accepté à l'unanimité.**

Fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus,  
Pour extrait certifié conforme au registre  
des délibérations,

Le Maire

Serge RONDEAU

# Budgets Annexes 2018

Assainissement (M49)  
Zones d'Habitation (M14)  
Zone d'Habitation le Landa Sud (M14)  
Zone d'Habitation les Naullières (M14)  
Zone d'Habitation des Genêts (M14)  
Pompes Funèbres (M4)

**Conseil Municipal du 19/03/2018**

**BUDGET 2018 - ASSAINISSEMENT**

Envoyé en préfecture le 22/03/2018 19/03/2018

Reçu en préfecture le 22/03/2018

Affiché le



ID : 085-218500478-20180319-BUDGETPF-BF

**FONCTIONNEMENT**

<b>Recettes :</b>		<b>Dépenses :</b>	
70128 - Surtaxe d'assainissement	1 215 400,00 €	6226 - Honoraires	22 000,00 €
704 - Taxes de raccordement	66 000,00 €	6161 - Prime d'assurance	3 740,00 €
		63512- Taxe fonciere	16 000,00 €
		65 - Admission en non valeur	2 500,00 €
7068 - Dépôt de matière de vidange	3 500,00 €	673/678 - Charges exceptionnelles	2 000,00 €
7688 - Autres produits financiers	0,00 €	66111 - Intérêts des emprunts	110 000,00 €
		66112 - Rattachements des ICNE	81,00 €
		6688 - Autres charges financières	64 000,00 €
		<b>Dépenses avant prélèvement :</b>	<b>220 321,00 €</b>
<b>Recettes propres à l'exercice :</b>	<b>1 284 900,00 €</b>		
002 - Reprise de l'excédent 2017	1 455 475,98 €	023 - Autofinancement de l'investissement	2 520 054,98 €
<b>Recettes de fonctionnement :</b>	<b>2 740 375,98 €</b>	<b>Dépenses de fonctionnement :</b>	<b>2 740 375,98 €</b>

**INVESTISSEMENT**

<b>Recettes :</b>		<b>Dépenses :</b>	
1068 - Affectation / couverture besoin financement	180 313,34 €	Report des Restes à Réaliser	332 004,81 €
Report des Restes à Réaliser	53 768,68 €		
001 - Reprise du résultat 2017	97 922,79 €	<b>Reprise des résultats antérieurs :</b>	<b>332 004,81 €</b>
<b>Reprise des résultats antérieurs :</b>	<b>332 004,81 €</b>		
021 - Autofinancement de l'investissement	2 520 054,98 €	1641 - Remboursement du capital des emprunts	460 000,00 €
2762 - Reversement de la TVA	218 791,02 €	1678 - Remboursement avances de l'Agence de l'eau	48 006,00 €
		2315 51701 - Réhabilitation, Extension 2017 réinscrites et Extension 2018 (secteur Mélière, Rue St Dominique chemin du Pas, chemin de l'été, extension route de Commequiers...)	2 230 840,00 €
<b>Recettes d'investissement HORS reprise :</b>	<b>2 738 846,00 €</b>	<b>Dépenses d'investissement HORS reprise :</b>	<b>2 738 846,00 €</b>
<b>Recettes d'investissement AVEC reprise :</b>	<b>3 070 850,81 €</b>	<b>Dépenses d'investissement AVEC reprise :</b>	<b>3 070 850,81 €</b>

## BUDGET 2018 - ZONES D'HABITATION

### **BUDGET M14 AVEC OPERATIONS DE STOCKAGE**

Afin d'en faciliter la lecture, ce présent document fait seulement apparaître les recettes et dépenses réelles, hors opérations comptables de stockage et déstockage

#### Recettes :

002 - Reprise de l'excédent	150 317,90 €
Vente parcelle "La Rémonière"	60 120,00 €

**Total des recettes :** 210 437,90 €

#### Dépenses :

6522 - Reversement au Budget principal	150 317,90 €
001 - Reprise du déficit	60 120,00 €

**Total des dépenses :** 210 437,90 €

## BUDGET 2018 - ZONE LE LANDA SUD

### **BUDGET M14 AVEC OPERATIONS DE STOCKAGE**

Afin d'en faciliter la lecture, ce présent document fait seulement apparaître les recettes et dépenses réelles, hors opérations comptables de stockage et déstockage

#### **Recettes :**

002- Excédent de fonctionnement 2 703,46 €

**Total des recettes :** 2 703,46 €

#### **Dépenses :**

6522 - Reversement au Budget principal 2 703,46 €

**Total des dépenses :** 2 703,46 €

## BUDGET 2018 - LOTISSEMENT DES NAULLIERES

Envoyé en préfecture le 22/03/2018

Reçu en préfecture le 22/03/2018

Affiché le

DCM 19/03/2018

**SLOW**

ID : 085-218500478-20180319-BUDGETPF-BF

### BUDGET M14 AVEC OPERATIONS DE STOCKAGE

Afin d'en faciliter la lecture, ce présent document fait seulement apparaître les recettes et dépenses réelles, hors opérations comptables de stockage et déstockage

#### Recettes :

002 - Excédent de fonctionnement 102 673,38 €

70 - Vente parcelles 571 457,62 €

**Total des recettes :** 674 131,00 €

#### Dépenses :

605 - Lotissement "Les Naullières" : Travaux 5 000,00 €

605 - Remboursement frais supportés par Budget Général 74 340,00 €

658 - Régularisation TVA 10,00 €

001- Déficit d'investissement 594 781,00 €

**Total des dépenses :** 674 131,00 €

## BUDGET 2018 - ZONES D'HABITATION LES GENETS

Envoyé en préfecture le 22/03/2018

Reçu en préfecture le 22/03/2018

Affiché le

DCM 19/03/2018

**SLOW**

ID : 085-218500478-20180319-BUDGETPF-BF

### **BUDGET M14 AVEC OPERATIONS DE STOCKAGE**

Afin d'en faciliter la lecture, ce présent document fait seulement apparaître les recettes et dépenses réelles, hors opérations comptables de stockage et déstockage

#### Recettes :

1641 - prêt relais	1 000 000,00 €
7015 - Vente des lots	2 998 000,00 €
7015 - Dation en paiement	90 000,00 €
774 - Subvention équilibre versée par la commune	639 000,00 €

**Total des recettes :** 4 727 000,00 €

#### Dépenses :

6015 - Acquisition foncière (BG)	1 972 000,00 €
6015 - Dation en paiement	90 000,00 €
6045 - Etude et honoraires	277 000,00 €
605 - Travaux	1 309 000,00 €
66111 - Frais emprunt	79 000,00 €
1641 - Remboursement prêt relais	1 000 000,00 €

**Total des dépenses :** 4 727 000,00 €



## BUDGET 2018 - POMPES FUNEBRES

### FONCTIONNEMENT

#### Recettes :

704 - Travaux funéraires 17 000,00 €

**Recettes de fonctionnement : 17 000,00 €**

#### Dépenses :

6063 - Petit équipement 700,00 €

6218 - Remboursement frais de personnel au BG 15 000,00 €

6262 - Frais de télécommunications 500,00 €

6541 - Pertes sur créances irrécouvrables 500,00 €

673 - Titres annulés 300,00 €

**Dépenses de fonctionnement : 17 000,00 €**

Ce budget annexe concerne uniquement les travaux funéraires exécutés en régie simple par le personnel communal et plus particulièrement par le fossoyeur (creusement de fosses et caveaux, exhumations, etc...)